Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

publié le 24/10/2009

Un agenda 21 est un programme d'action pour le 21e siècle. Le collège s'engage ainsi dans une démarche de développement durable en profondeur.

L'objectif est de relire l'ensemble du fonctionnement du collège et tenter de modifier certaines pratiques.

Dans une phase de diagnostique le comité de pilotage[1] qui a été constitué va travailler sur les thèmes suivants :

- L'alimentation
- L'eau
- L'énergie
- Les déchets
- La santé et la qualité de vie
- La biodiversité
- Les déplacements
- Les bâtiments et équipements
- La diversité culturelle
- La solidarité au sein de l'établissement
- La coopération locale
- La coopération Internationale

Cette 1ère phase devrait être terminée d'ici Avril 2010. En fin d'année nous devrions pouvoir formuler les grands axes de notre Agenda 21.

Cet Agenda 21 est réalisé en partenariat avec le Conseil Général des Deux-Sèvres qui nous permet d'être accompagné dans notre démarche par le CPIE de Gâtine Poitevine.

(1) (Le comité de pilotage est constitué de membres de l'administration, d'élèves, d'enseignants, de membres de la vie scolaire et des agents. Adèle Gamache du CPIE de Gâtine Poitevine nous accompagne ainsi que le Conseil Général 79 par l'intermédiaire de Jean Worms)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.